

Mais voici qu'en dépit de la compétence du bon vieux magicien de Liège, consacrée par un monopole antique et jamais interrompu, d'autres magiciens encore « supputent » à l'instar de *Mathieu*

L'*Armonac wallon de l'a Samène* (1) nous affirme l'effort tenté en ce sens par nos frères les Wallons d'Allemagne. Ce petit recueil attesterait, si c'était encore nécessaire, la vaillance déployée par le Club Wallon de Malmédy, pour la conservation et la culture de notre idiome en ce vieux coin de Wallonie, que les volontés de la diplomatie européenne incorporeront au royaume de Prusse voici bientôt un siècle. Cette voix fraternelle, qui résonne au-delà des frontières, nous va droit au cœur; elle nous émeut, elle nous subjugué, et notre admiration va sans réserves à la pureté, à la beauté de cette langue qu'une incessante défensive a conservée forte, robuste et nerveuse.

Sous le pseudonyme de « Fré Mathy », notre sympathique ami, M. Bragard, président du Club Wallon, nous donne une suite de poésies charmantes, où vibrent son amour et sa vénération pour les choses de la petite Patrie. A ce point de vue, ses *Croquis Mâmediens* sont à retenir. La partie littéraire de cet Almanach se complète par un conte : *Lu macvale d'Onlinea*, œuvre posthume de Paul VILLERS. C'est l'émouvant récit du martyr subi, en l'an 1602, par une jeune fille de cette localité, que la vengeance d'un amoureux éconduit parvint à faire condamner et supplicier pour crime de sorcellerie. A part quelques longueurs, ce conte, que l'auteur appuie de certains documents historiques, est écrit de façon poignante, dans une langue pure, élégante et sonore. La brochure se complète par les indications habituelles sur les foires et marchés, des renseignements postaux, etc.

Clôtons cette revue de nos almanachs patoisants (2) par un souhait de bienvenue à l'*Armanak de Cépère Ernou* (3), qui, nous déclare-t-il lui-même, *raspète écu'ne féye à grand solo, pusqui l' « Fré Cougnou » est moért*. Cette brochure est « composée » par M. Alph. RAMET et *sakieants bons scrijeûs walons*. Elle contient, entre autres choses intéressantes, un vocabulaire de mots qu'on rouvège, quelques pièces satiriques comme *Les Frambâhes en « ballade »* et une revue en 1 acte et 36 tableaux !! *Cépère Ernou* donne les règles du jeu de piquet, qu'il termine par ce sage avertissement : *Lu ci qui r'prind des cartes du si-écart, ou qui triktèye, piède lu pàrt (!)* Cela nous paraît de bonne et saine justice.

Jean Roger.

•••

(1) *Armonac wallon de l'a Samène* po l'an 1906. Veuve H. Seins-Stouse, imprimeur-éditeur, Malmédy.

(2) Nous devrions encore citer l'*Armanak de Payis d'Hève*. Mais paraît-il encore ?

(3) *Armanak de Cépère Ernou*. Imprimerie Lambotte, 38, rue de Dison, à Verviers. — Prix : fr. 0-15.

Au Borinage. — M. Louis DUFRANE, avocat, neveu du célèbre *Bosquetia*, l'auteur borain tant de fois fêté, et qui comme son oncle s'adonne à la littérature wallonne, vient de faire à l'Université populaire de Frameries une excellente conférence sur la conservation du patois. Il la rééditera sous peu à Boussu et à Dour. Tant mieux : une conférence n'a d'autre excuse que celle de faire de la propagande, de susciter des discussions, de convaincre. Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de pousser cette propagande jusque dans les pages de WALLONIA.

M. DUFRANE s'empresse, en débutant, d'affirmer qu'il ne faut pas défendre le patois par hostilité au français. Au contraire, c'est par admiration du français et parce que celui-ci a tout à y gagner, qu'il faut maintenir notre patois wallon le plus pur possible. Il rappelle à ce sujet des liens qui les unissent et de quel usage le dialecte est aux philologues.

Vient ensuite une définition des mots langue, patois, jargon, et des trois dialectes principaux : liégeois, namurois et picard-artésien, que présente notre vieillé langue.

Le conférencier a ensuite fait une excellente étude du Borinage linguistique. Il distingue trois variétés de « borain » : l'Occidental ayant la plupart des caractéristiques du picard-artésien et qui se parle à Dour, Elouges, Roisin, Angre, etc.; l'Oriental parlé à Wasmes, Paturages, Quaregnon, etc., c'est-à-dire à l'Est du bois de Colfontaine que continue la forêt de Baudour et qu'aucune route autrefois ne coupait. Ce patois, d'une rudesse empreinte de mélancolie est bien l'image de son peuple misérable ! Il emprunte ses particularités au picard-artésien d'une part, et d'autre part au patois de la troisième variété. Celui-ci parlé presque exclusivement à Frameries est remarquable de souplesse, de sonorité, de pittoresque. Il a ses radicaux bien à lui, un ensemble de désinences qui lui sont propres.

Or, il est triste de constater que depuis un certain temps, sous prétexte de bonne éducation, on s'habitue à abâtardir le patois en édulcorant ces désinences. Pourquoi est-il plus grossier de dire *capia* que *capiau*? Pourquoi aussi *beûre* (beurre) au lieu de *bûre*? Pourquoi *pieu* (pied) au lieu de *pi*? Le français n'a rien à y gagner. C'est contre l'absurde vanité qui fait croire aux enfants que leur patois est grossier, qu'il convient de réagir énergiquement.

Le conférencier a donné les nombreuses raisons pour lesquelles il est bon de le faire; il a parlé du flamingantisme, de l'âme belge, de la littérature wallonne, de la tradition wallonne et de son expression dans la littérature française.

La conférence finit joyeusement par des lectures signifiant éloquemment la spontanéité, la naïveté, le respect de la tradition, l'esprit d'exagération, l'amour du mot propre que l'on rencontre dans le patois de Frameries.

Le président de la séance, en félicitant et en remerciant le conférencier, a annoncé qu'une ligue wallonniste serait probablement fondée sous peu au Borinage. Il y a lieu d'espérer que ce projet sera réalisé.

Louis Piévard.

ART MODERNE

M. Richard Heintz, aquafortiste. — La seconde exposition générale du Cercle des Beaux Arts de Liège, ouverte le 17 décembre, nous a montré un des meilleurs artistes liégeois sous un nouvel aspect. Nous avons dit ici même le talent fougueux avec lequel le peintre Richard Heintz exprime les beautés sauvages de la vallée de l'Ourthe. Tout en continuant à faire de la peinture, voici que Heintz vient de se passionner pour l'eau-forte. Il vient, en effet, d'exposer douze planches, où du coup il se révèle merveilleusement doué pour la gravure, et où il nous donne des impressions fortes et vigoureuses du pays de l'Ourthe, de notre contrée industrielle et aussi de coins vétustes de la vieille ville de Furnes. Assurément, on sent que Heintz n'est pas encore en pleine connaissance du métier, des procédés; mais son tempérament se reflète tout entier dans ses premières eaux-fortes et l'on peut être certain qu'il atteindra à la maîtrise.

Nous félicitons vivement ce jeune artiste qui travaille sans répit, avec l'amour profond de son art, et dont on peut attendre des œuvres qui resteront comme des pages définitives où l'âme du pays wallon sera traduite intensément.

Ol. Gilbert.

GENS DE CHEZ NOUS.

A propos de Zénobe Gramme. — Un des derniers Bulletins de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique (*Bulletin* n° 8, p. 368-369) publie le texte d'une allocution prononcée en octobre par M. le chevalier MARCHAL, secrétaire perpétuel. Elle est conçue en ces termes :

Liège va inaugurer sous peu la statue de Zénobe Gramme. Toute la Belgique, et particulièrement l'Académie, applaudira à l'hommage public rendu au vaillant ouvrier menuisier qui, par intuition, est arrivé à obtenir un moteur qui est devenu universel.

Mais Gramme n'est pas arrivé tout seul à obtenir ce résultat. Comme travailleur, il a été ce qui s'appelle un heureux; il a réalisé mécaniquement ce que d'autres avaient déjà établi scientifiquement, car, s'il n'en était pas ainsi, la science serait inutile et, dans les grandes découvertes qui ont révolutionné le monde, il ne faudrait jamais voir que le hasard. Dans ce cas, qu'on supprime les universités, ainsi que les académies!

Et, en ce qui concerne la science qui a servi Gramme, son plus illustre devancier en Belgique fut Michel Gloesener, que l'Académie, tout autant que l'Université de Liège, s'honore d'avoir compris dans ses rangs.

Ne serait-il pas de toute équité, puisque Gramme va avoir sa statue en place publique, que Gloesener ait au moins son buste à l'Académie, dont il a été l'une des gloires? C'est ce que je sou mets à la haute impartialité de tous mes confrères de la classe des sciences.

La classe s'est déclarée, à l'unanimité, favorable à la proposition, et la motion a été communiquée au gouvernement.

C'est très bien.

Seulement, il y a dans le petit discours de M. le chevalier MARCHAL une phrase qui, sauf ambiguïté, constitue une énormité telle, qu'il est bien étonnant qu'on ne l'ait pas relevée sur l'heure.

M. le chevalier MARCHAL dit, en effet: « *Gramme n'est pas arrivé tout seul à obtenir ce résultat* », c'est-à-dire à obtenir le moteur appelé dynamo.

A la lecture de cette phrase, on peut se demander si vraiment M. le chevalier MARCHAL a voulu contester l'originalité de l'invention de Gramme. Il est cependant acquis que Gramme a imaginé de toutes pièces la dynamo. Que Michel Gloesener et vingt autres aient avant lui posé le problème, et que même ce problème ait été résolu théoriquement avant lui, personne ne peut avoir dans l'esprit que Gramme a connu les travaux antérieurs publiés sur le même sujet. Par conséquent, la phrase de M. le chevalier MARCHAL ne peut, sans erreur, signifier ce qu'elle paraît affirmer.

Mais la suite de cette phrase est également malheureuse. M. le chevalier MARCHAL dit: « *Comme travailleur, il [Gramme] a été un heureux, il a réalisé mécaniquement ce que d'autres avaient déjà établi scientifiquement, car s'il n'en était pas ainsi, la science serait inutile, etc.* ».

Nous affirmons une fois de plus, et après d'autres du reste, que Gramme a INVENTÉ la dynamo: 1° de toutes pièces, 2° pour répondre à un problème qu'il s'était posé.

La question de savoir si la science est inutile est fort superflue en cette affaire. Nous ne nous attarderons pas à dire que pour inventer la dynamo, il était vraiment nécessaire de n'être pas tout à fait un ignorant. Mais la science, telle que l'entend en l'espèce M. le chevalier MARCHAL (c'est-à-dire le mémoire de Michel Gloesener ou tout autre travail sur le même sujet) est restée ABSOLUMENT ÉTRANGÈRE à la découverte de Gramme. Nous invoquerions ici le témoignage de M. MASCART, un savant que personne ne récusera, si nous n'avions la conviction que ce que nous avons écrit ici et ailleurs à ce sujet est l'expression d'une vérité assurément étonnante, mais certainement absolue.

Gramme ne fut pas un plagiaire, et il ne fut pas davantage un découvreur heureux. Ce fut un chercheur, qui n'a pas travaillé d'intuition, mais sur des raisonnements certains, basés sur une connaissance des choses constamment perfectionnée, grâce aux ressources d'un merveilleux esprit d'invention et de combinaison. Quant au reste, les études de Gramme ont été poursuivies sans maître, sans guide, sans aide, sans encouragement d'aucune sorte — et même sans ressources.

Tout cela peut paraître extraordinairement incroyable aux yeux de certains académiciens. Mais c'est, nous le répétons, la vérité toute pure.

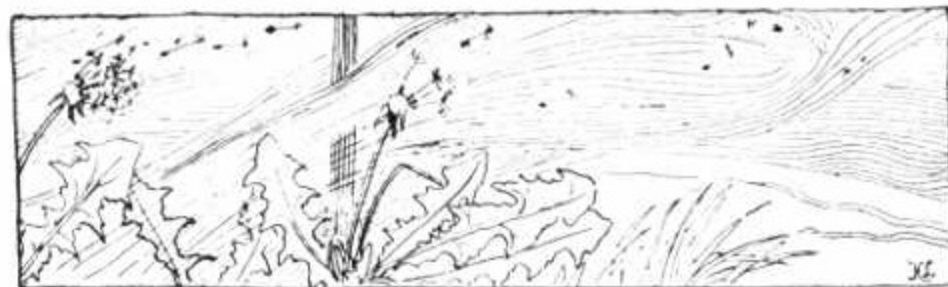
O. Colson.

FOLKLORE

Le balai de la sorcière. — *Wallonia*, dans son t. IX (1901) p. 167, a rapporté que certains paysans ardennais appellent « balais de sorcières » certaines branches d'arbres à ce point surchargées de jeunes pousses qu'elles affectent de la forme de balais. La *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, n° du 1^{er} novembre t. XXXI, n° 11 p. 218, publie à ce sujet l'article suivant :

« Le Balai de sorcière est une pousse ayant un large diamètre au point d'attache et dont tous les yeux, partant de suite et successivement à bois, produisent de très minces et de très nombreuses ramifications qui constituent rapidement une forte touffe. Les feuilles de ces productions beaucoup plus épaisses que les autres, ont un aspect brillant avec teinte rougeâtre au soleil et vert pâle à l'ombre. Au mois de mai, leur surface se couvre d'un revêtement blanchâtre et la végétation meurt. On l'appelle également Broussin. Ces tubérosités plus dures que les parties ordinaires de la tige ou des branches, souvent veinées et colorées sont recherchées de l'ébénisterie. Le frêne, le buis, l'orme, l'érable, le charme, le bouleau et certains conifères présentent souvent semblables tubérosités dues à des causes diverses, dont les principales semblent être les attaques de champignons microscopiques des genres *Eroascus*, *Ecidium*, etc. ou celles d'une espèce de Mite (Phytoptus). Dans le premier cas, le balai de sorcière présente un aspect légèrement duveteux, résultant de la végétation extérieure des organes de la reproduction de ces ascomycètes, sur la surface de l'épiderme. On ne connaît comme moyen curatif que l'ablation de ces monstruosité quand elles apparaissent, afin d'empêcher la reproduction de ces infimes petits ennemis. »

O. C.



Les Médailleurs au Pays de Liège

Introduction.



AUJOURD'HUI, on distingue nettement la monnaie de la médaille; la première est un morceau de métal qui représente une valeur déterminée et garantie par l'État qui y a mis son empreinte; la seconde rappelle le souvenir d'une personne, ou d'un événement historique.

Ces deux catégories de documents numismatiques n'ont pas toujours coexisté : tandis que la monnaie remonte au VIII^e ou au VII^e siècle avant J.-C., la médaille est une création de la Renaissance; aucune des grandes civilisations antiques ne l'a connue, et, cependant, c'est en grande partie à elles que cette création nouvelle doit son origine.

Caractérisées par leur relief puissant, les monnaies grecques et les monnaies romaines du Haut-Empire représentent souvent les traits de personnages célèbres ou de divinités; elles font fréquemment allusion à des faits enregistrés par l'histoire; elles participent donc à la fois de la monnaie et de la médaille.

A la fin du Bas-Empire, la monnaie avait totalement changé d'aspect extérieur; le relief s'était aplati, au point de permettre l'empilage des pièces, elle s'était peu à peu rapprochée du concept moderne de la monnaie.

Le Moyen-Age conserva ces caractères; il amincit le flan; il ne s'inquiéta nullement d'avoir des œuvres d'art comme monnaie; il se contenta d'une effigie ou d'un symbole plus ou moins grossier, accompagné d'une inscription souvent tracée au petit bonheur par des orfèvres d'un talent douteux. La belle tradition antique était perdue.

Même lorsque la réforme monétaire de St-Louis amena dans tout l'ouest de l'Europe la production d'une monnaie plus artistique, on resta fidèle aux principes du Moyen-Age, et les exigences du commerce empêchèrent le retour au relief.

Lorsque vint la Renaissance, l'étude de l'antiquité classique appela l'attention surtout sur la monnaie romaine du Haut-Empire. On en admira, puis on en imita l'allure sculpturale; on en agrandit les proportions, on y représenta des sujets empruntés à la vie contemporaine, et ainsi naquit la Médaille (1).

Ce furent les Italiens qui montrèrent aux autres nations la voie nouvelle. Les chefs-d'œuvre des PISANELLO, des MARESCOTTI, des PETRICINI, des CORADINI et de toute la pléiade de leurs imitateurs font encore aujourd'hui notre admiration. Grâce à eux, la pratique de la médaille se répandit rapidement en France, en Allemagne et aux Pays-Bas où se révélèrent des artistes nombreux et puissants.

Le Pays de Liège compte, lui aussi, quelques médailleurs parmi ses enfants. Malheureusement, les mieux doués, Jean VARIN et Jean DUVIVIER allèrent de bonne heure exercer leur art à l'étranger, au point de perdre pour ainsi dire, leur qualité de Liégeois. Mais à côté d'eux, il existe toute une série d'artistes moins connus sans doute, mais qui ont vécu leur vie en travaillant dans leur pays natal. C'est surtout à eux dont la vie fut obscure, que nous devons un souvenir pieux (2).

Henri FLÉMALLE, Gandulphe DUVIVIER, JACOBI, Léonard JÉHOTTE ne se sont pas formés comme les grands artistes de la Renaissance, par le commerce avec l'antiquité romaine. Avant d'être médailleurs, ils ont été tous d'humbles graveurs de monnaies, des *tailleurs de fers*, comme on disait au Moyen-Age. Avant donc de passer en revue les médailleurs liégeois, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur l'œuvre de leurs prédécesseurs, les *tailleurs de fers*.

CHAPITRE I.

Les tailleurs de fers liégeois.

La fabrication de la monnaie au Pays de Liège remonte à une époque assez reculée.

Au premier siècle avant J.-C. appartiennent les pièces gauloises au cheval avec l'inscription AVAVCIA, et d'autres de même type,

(1) Voy. C VON FABRICZY, *Medaillen der italienischen Renaissance*. Leipzig, Seemanns s. d. pp. 5-7.

(2) C'est seulement après avoir passé en revue les médailleurs liégeois restés liégeois que je consacrerai une notice à Jean Varin et à Jean Duvivier.

mais anépigraphiques. On les attribue aux Aduatiques. Elles paraissent avoir été frappées, puis coulées à Tongres (*Aduatuca Tongrorum*), le seul endroit où on les trouve en abondance relative.

Les Romains ne battirent pas monnaie au Pays de Liège, mais les premiers Francs qui y pénétrèrent, y établirent des ateliers monétaires dont les principaux furent Eprave et Tongres. Ils y imitèrent les petits bronzes romains.

Une fois le royaume franc définitivement constitué, on voit apparaître les monnaies mérovingiennes. On connaît pour cette époque, un sou d'or de Huy, et des triens de Huy, Dinant, Maestricht, et peut être Jupille.

Les Carolingiens monnayèrent à Curange, Dinant, Huy, Liège, Maestricht, St-Trond, Thuin et Visé. Leurs successeurs, les empereurs des maisons de Saxe et de Franconie, continuèrent la frappe de la monnaie dans plusieurs de ces localités, mais c'est seulement à partir du moment où les évêques de Liège eurent acquis le droit de frapper monnaie, que l'on peut parler d'un monnayage liégeois: antérieurement, il n'y avait pas de tradition locale (1).

Si les pièces des Aduatiques présentent une physionomie particulière, l'art qui les avait créées s'est éteint avec le peuple; nos triens mérovingiens et nos deniers carlovingiens sont identiques à ceux des autres ateliers belges. Mais, à partir du moment où l'atelier épiscopal commence à fonctionner, il se crée une tradition, la monnaie évolue, et on peut parler d'un art réellement liégeois, qui se distingue nettement de celui des autres provinces belges.

Antérieurement au XVI^e siècle, nous ne connaissons le nom d'aucun des artistes qui ont ciselé les monnaies liégeoises. C'étaient les *tailleurs de fers*. Leur charge était distincte de celle de monnayeur; leur rôle se bornait à graver les poinçons et les coins nécessaires à la frappe.

Le prince les choisissait parmi les orfèvres. Au Moyen-Age, ceux-ci étaient de véritables artistes qui connaissaient la ciselure et la gravure. C'était parmi eux que se recrutait les tailleurs de sceaux; de là, il se fait que les tailleurs de fers étaient certainement fréquemment aussi tailleurs de sceaux; de là aussi, cet aspect de pièce d'orfèvrerie qu'ont la plupart des monnaies du Moyen-Age; de là enfin, l'étroit rapport qui existe entre les motifs décorant les sceaux et les monnaies.

Les premiers deniers liégeois datent du X^e siècle. Ils sont de

(1) La numismatique liégeoise a été étudiée par M. le baron DE CHESTRET DE HANEFPE dans un excellent livre descriptif, *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances (Bouillon, Looz) depuis leurs annexions*. Bruxelles, Hayez, 1890.

facture barbare. Ils se rattachent encore étroitement à la monnaie impériale. Au droit, on voit la tête de l'empereur de profil; au revers, d'ordinaire la crose épiscopale avec l'indication de l'atelier d'origine, ou cette seule indication.

Au XI^e siècle apparaît un type nouveau : c'est St-Lambert, représenté de face, à mi-corps, la tête nue et bouclée, tantôt s'appuyant de la main droite sur sa croix, tantôt sans bâton pastoral. Ce type reproduisait plus ou moins fidèlement le sceau du chapitre



Fig. 1.
Sceau du chapitre de Liège.
Matrice du XI^e siècle
reproduisant un type plus ancien. (Archives générales du
royaume, Charles des comtes de Namur, n° 17.)

de Liège (fig. 1). Ensuite, tout en conservant pour certaines pièces l'effigie de profil qui figurait sur les deniers impériaux, on représenta les évêques dans la même attitude que le Saint.

Mais, c'est surtout dans la composition des revers que la fantaisie des tailleurs de fer s'est donné libre carrière. Pendant le XII^e siècle et le premier quart du XIII^e, les artistes ont produit des œuvres nombreuses et variées, qui sont les plus originales de tout le monnayage contemporain.

D'Othbert (1092-1119), le premier prince-évêque sous lequel la monnaie devint réellement artistique, à Alexandre II d'Ouren (1165-1167), ce sont presque toujours des schémas d'édifices au moyen desquels les artistes se sont efforcés de représenter les monuments de Liège, Huy, Maestricht, etc. Mais, de Rodolphe de Zaehringen (1167-1191) à Hugues de Pierrepont (1200-1229), on voit au revers des monnaies des scènes nombreuses et variées, dont la plupart sont restées inexplicables ou ont certainement été interprétées de manière trop littérale.

C'est tantôt le Perron liégeois au pied duquel coule la Meuse indiquée par un poisson. De chaque côté du Perron se tient un personnage, le premier paraissant bénir.



Fig. 2.
Denier de Rodolphe de Zaehringen,
représentant probablement au
revers l'évêque accompagné d'un
acolyte, bénissant le Perron
liégeois.
(Cabinet de l'Etat.)

l'autre tenant un cerce, avec l'inscription *Peru voc | or* (fig. 2). Tantôt, c'est un palais montrant dans une baie une figure humaine

ne. Puis, c'est un cheval attaché à un arbre au moyen d'un licol, avec l'inscription *ecus renalis*(¹); ou bien, c'est un mouton traversant un pont, sous lequel nage

un poisson dont même les écailles sont visibles (²). D'autres deniers montrent un ouvrier en train de réparer la toiture d'une église, un sonneur de cor embauchant son instrument dans une enceinte de tours, un ouvrier travaillant au perron, etc. etc. Bref, on se trouve en présence d'une multitude de représentations de faits-divers locaux montrant que l'art des tailleurs de fers liégeois fut inspiré par les scènes de terroir.

Sous Jean d'Ap (1229-1238), Robert de Thourotte (1240-1246) et Henri de Gueldre (1247-1274), la monnaie subit une décadence sensible. Son diamètre se rapetisse, elle devient grossière; on n'y voit plus aucune des compositions d'inspiration locale qu'avaient produites les règnes précédents.

A partir de Jean d'Enghien (1274-81), c'en est fait de l'originale monnaie liégeoise. On trouve d'abord l'estertlin imité des monnaies anglaises; puis avec la mambournerie de Guy de Dampierre (1291), le gros à l'aigle fait son apparition; enfin, sous Hugues de Châlons (1296-1301), on voit adopter le gros tournois qui est imité de la monnaie française contemporaine.



Fig. 3.
Gros à l'aigle d'Adolphe de
la Marck (1313-1314), frappé à
Liège. (Cabinet de l'Etat.)

Dans la suite, il ne parut plus une seule monnaie d'inspiration liégeoise; c'est aux Italiens, aux Français et aux Allemands que l'on emprunta les prototypes, et la monnaie liégeoise perdit son originalité.

Le type prédominant fut le blason; les princes-évêques firent graver leurs armes et celles de l'empire sur leur numéraire (fig. 4); ainsi disparut toute trace d'inspiration artistique.

Combien il est regrettable que les noms des tailleurs de fer de la belle époque nous soient restés inconnus! C'étaient de vrais Liégeois dont le nom mériterait de figurer dans l'histoire de notre art.

(1) *Equus venalis*. — (2) Sur les exemplaires bien frappés.

Le premier tailleur de fers dont les actes fassent mention, est Georges MIVELT, nommé par Robert de Berghes graveur de l'atelier monétaire de Liège en 1557. Il faut probablement lui attribuer le daeler de Liège portant cette date. Malheureusement, comme nous ne possédons aucun renseignement sur son activité, il n'est pas possible d'émettre d'hypothèse pour reconstruire son œuvre.



Fig. 1.

Pièce de cinq patards de Robert de Berghes (1557-1561) à ses armes, au nom de Charles-Quint et aux armes de l'Empire. (Cabinet de l'Etat.)

Quelques années plus tard, on rencontre Georges MONACHY. Cet artiste eut une carrière très mouvementée. Né dans l'évêché de Liège, peut-être à Liège même, il devint en 1567 graveur des monnaies de Gérard de Groesbeck. Peu après, il passa au service de Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, puis, devint tailleur de fers de Christophe de Manderscheid, abbé de Stavelot. En 1577, attiré par de hauts gages promis par Don Juan d'Autriche, il passa au service de Philippe II. Il travailla d'abord pour la monnaie de Luxembourg, puis pour celle de Namur; dans cette dernière ville, il tailla, entre autres, le coin du Philippus daeler, et le cachet du greffier du Conseil des Finances. En 1579, lorsque Alexandre Farnèse eut rétabli l'atelier de Maestricht, Monachy y fut attaché, et, tout en y travaillant, il grava des coins pour la monnaie de Bois-le-Duc jusqu'en 1604. On ignore quand il mourut.

Sous le règne d'Ernest de Bavière, un des graveurs des coins monétaires fut Georges LIBERT de Maestricht. On le trouve cité dès 1606. On sait que, de 1611 à 1615, il travailla pour les ateliers de Bouillon, de Maestricht et de Liège. Il fournit également la monnaie de Hasselt en 1614.

Un des aides de Georges Libert s'appelait Jean VARIN. Il travaillait sous la direction du premier en 1611. Ce Jean Varin a été d'ordinaire confondu avec son homonyme, le célèbre graveur général

(1) On trouvera la bibliographie des travaux consacrés à ces artistes dans DE CHESTRET, ouvr. cité, pp. 379-83.

(2) *Ordonnance et rénovation de son Altesse serenissime nostre Prince sur le fait de la monnoye*. A Liège, chez Jeromme Noel, [1625].

des poinçons de France, un Liégeois, lui aussi, et de plus un contemporain. Je montrerai plus loin que ces deux artistes doivent être complètement séparés. Peut-être, le premier était-il le père du second.

Quoi qu'il en soit, sous Ferdinand de Bavière, un certain Jean VARIN fut tailleur des coins de la monnaie de Bouillon en 1613 et 1614. En cette même année, il grava pour la monnaie de Hasselt, les poinçons du daler, du quart de daler, du quart d'écu et du souverain. Il travailla également pour celui de Visé et celui de Maestricht, pour lequel il fit, en 1618, un poinçon et douze coins de liard.

La vie de Jean VARIN nous est totalement inconnue; nous savons seulement qu'il fut très pauvre, et qu'il adressa d'instantes requêtes au Conseil des Finances, pour obtenir une avance sur le traitement qui lui était alloué.

En 1614, Jérôme NOËL, imprimeur et graveur en taille-douce fut adjoint à Jean Varin, comme tailleur de coins. Il fit d'abord des poinçons pour la monnaie de Hasselt, puis, pour celle de Liège. Ce fut lui qui, en 1619 grava les coins du florin d'or frappé par le monnayeur Jean Simon, et, en 1622, ceux des demi-réaux, des pièces de quatre et de deux patards sortis de l'atelier de Liège.

Comme en 1623, les forges liégeoises avaient considérablement diminué leur fabrication; on cessa de payer au graveur le traitement qui lui était dû. En compensation, il reçut le privilège d'exécuter en taille douce et de vendre à son profit un tarif de tous les rixdalers circulant au pays de Liège. Ce tarif ne parut qu'en 1625.

En 1629, Jérôme NOËL fut chargé de graver des bavières et des demi-bavières pour Herman Liber, monnayeur de Liège. Plus tard, il travailla pour l'atelier de Dinant.

Il est probable que les successeurs de Jérôme NOËL furent les frères Henri et Michel NATALIS dont il n'est pas possible d'établir le lien de parenté avec Jérôme. On ignore quels sont les coins gravés par eux; ils sont simplement cités comme prédécesseurs de François STEVART qui, en 1640, tailla les monnaies de cuivre de l'atelier de Dinant.

François STEVART travailla dans la suite pour Maximilien-Henri de Bavière. En outre, en 1655, il fut nommé graveur des monnaies du comté de Reickem. On le suit dans l'exercice de sa double charge jusqu'en 1658.

C'est ici qu'il convient d'arrêter l'étude de l'art de nos tailleurs de fers: c'est le moment où la médaille commence à naître au Pays de Liège. Après avoir constaté qu'à partir du moment où les monnaies liégeoises se sont mises à imiter celles des pays voisins,

L'originalité de terroir s'est perdue, il importe pourtant de signaler les efforts faits par nos graveurs pour en créer quelque chose de neuf.

On a vu plus haut que, pendant toute la seconde époque du monnayage liégeois, le type prédominant sur les monnaies est l'écu d'armes. Les armoiries y sont représentées avec une sécheresse toute héraldique, de telle sorte que la personnalité de l'artiste ne peut se dégager de son œuvre.

La première effigie digne de ce nom, qui apparaît dans la série numismatique liégeoise, est celle de Guillaume de la Marck (1482-1484), le fameux sanglier des Ardennes, qui battit monnaie en tant que mambour de la principauté. Sur ses deniers et ses doubles deniers, on voit son visage de profil, coiffé d'un bonnet, et orné d'une barbe opulente. Il s'agit réellement d'un portrait : le personnage respire la force, et son œil décèle un caractère violent et emporté. Mais, c'est là une tentative isolée : il faudra encore un siècle tout entier avant qu'une effigie de prince-évêque paraisse sur les monnaies : la première fut celle d'Ernest de Bavière (1582-1612), et, dès lors, les portraits de tous les princes-évêques se retrouvent sur leurs espèces.

Sous Georges d'Autriche, on constate un effort artistique particulièrement intéressant : les dalers ont pour motif St-Georges terrassant le dragon,

particulièrement intéressant : il représente St-Georges debout, en un costume qui veut être celui de guerrier romain.

A ce moment la monnaie se trouve avoir acquis deux motifs qui seront empruntés par la médaille : 1^o l'effigie ; 2^o la composition de genre.

Il reste à montrer par quelle transition on pas-a de la monnaie à la médaille.

(A suivre).

VICTOR TOURNEUR.



Fig. 3.
Teston de quinze patards d'Ernest de Bavière (1582-1612) de l'atelier de Bouillon. (Cabinet de l'Etat.)

allusion directe au prénom du prélat. C'est pour le tailleur de fers inconnu à qui on les doit, une occasion de créer des compositions variées qui ne manquent pas d'allure. L'un de ces dalers, connu seulement par une gravure de tarif, est tout parti-



NOTRE PAYS.

Binche

Binche ! la jolie cité espagnole dont le rire tintinnabule comme les clochettes des Gilles, et dont l'esprit sautille à travers les caprices d'une imagination méridionale !

Binche ! la seule, l'unique : « *I n'a foque qu'in Binche!* », dans son accent mi-rouchi, mi-wallon, chantant et original plus que tout autre !

Binche ! drôle comme son carnaval, légère et rianie comme son carillon, vivante comme ses foires, et qui délè tout parallèle tant elle est elle-même, tant sa mentalité désoriente dès l'abord !

Sans doute, quelque jour, Galimafré et Scaramouche s'y donnèrent rendez-vous ; Tartarin, retour d'Afrique, y planta sa tente ; puis Mercure, commerçant madré qui seul a survécu à l'effondrement de l'Olympe, étendit, sur les trois amis et sur la cité entière, sa tutélaire égide.

Tous quatre insufflèrent leur génie dans l'âme binchoise et la firent telle qu'elle est : très sympathique et très curieuse. La farce, la sauterie, la grimace, toute cette effervescence humoristique et enthousiaste dont le but est le rire et les moyens la drôlerie, lui furent octroyés à satiété par les deux héros de la joie. L'un, Galimafré, paillard et rabelaisien ; l'autre léger comme un sylphide.

On a essayé en vain de supplanter le carnaval de Binche ; ce qui en fait la gloire, c'est l'âme du Binchois, c'est l'air même qu'on y respire. Imitiez donc le rire de la lune !

Tartarin, de son côté, lui donna son caractère habilleur. Certes, le Binchois n'a jamais poussé l'exagération jusqu'à inventer des histoires à faire se dresser la chevelure la plus sénile. Ses lions ne sont même pas des léopards — à peine des chats sauvages.

Daudet, d'ailleurs, savait, avec Cooper et Verne, que les hommes sont de grands enfants ; et les inventions extraordinaires : le lion, le derviche, le chameau, l'âne de l'Atlas, l'île Tarascon et Tartarin lui-même deviennent, devant la réalité, des contes imaginaires dont nos imaginations sont dupes.



Binche.

Hôtel de ville.

Voilà le mot : Le Petit Chose est un dupeur ; Tartarin n'incarne pas le Moli qui n'est qu'un peu vantard — un peu ! Quant aux Binchois, peut-on après cela affirmer qu'ils le soient ?

Au lendemain de son voyage à l'exposition de Liège, Antoine s'écrie : « *Nom de diable ! Mémé*, til faut savoir que Mémé est un diminutif de Ursmer ; à Binche il n'y a guère que des *Tarène* et des *Mémé* j'ai la vue f'pont d'Fagnée aussi long qu' douci à Buvrinnes. *Sins minti, la, fiou, d'javou peu qu'i n' squête in deus et qu'i n' n' entraîne les quate fêrs in-air din l'iau.* »

Mémé comprend aussitôt qu'il s'agit d'un pont d'une longueur plus qu'ordinaire ; et de suite, tenant compte des distances d'après les mesures imaginatives d'un Binchois, il se dit que le pont de Fagnée pourrait bien s'allonger de la Grand'place à la gare. Et s'il répond : « *d'rourou bi cir ça* », c'est par habitude, car dès lors il le voit, il l'a vu, lui aussi, le pont de Fagnée. Comment donc, il est long d'ici à Buvrinnes : une lieue — la belle affaire !

Exagération anodine, puérile ! Un chat sauvage ? Ouïche, dites domestique !

Nous arrivons à Mercure. Grâce à lui, le Binchois est né commerçant. Sa spécialité, c'est la confection et la chaussure.

Vous passez, absorbé par vos réflexions sur cette ville ouverte, riieuse, attachante, dont la population forte et trapue, à cheveux sombres, évoque le type celtique en dualité avec la tournure d'esprit du méridional, quand soudain, vous remarquez qu'on vous appelle : « *Intrez don, ac'nez acater in biau costume.* »

Si vous entrez, vous ne sortirez pas sans avoir fait l'emplette, pour un prix dérisoire, d'un comptet dernière mode, qui vous « colle — lisez *queule* — comme in gant (*in guin*) » ; si bien « *qu'on dirout qu'on l'a fait exprès pour vous (vôls)* ».

Si le Binchois est hâbleur et se moque facilement — é prouve les sobriquets qu'ils se donnent — il n'est guère mobile à la réplique. D'ailleurs, on le lui rend bien : son dialecte cantilénié sur un ton très local prête aux imitations comiques ; et les ânes de ses foires et de ses vendeurs de sable du faubourg de Battignies inspirent des comparaisons faciles dont la coutume perpétue la banalité.

Deux causes principales ont ancré au cœur de la cité des Gilles l'originalité qui lui donne rang en Wallonie, à côté de Liège et de Tournai : Binche fut privilégiée ; elle servait de dot à la fille aînée des comtes de Hainaut. C'était le bon morceau qu'on offrait au fiancé ; l'apanage rare et jalosé par la jeune noblesse.

Comment ne pas se gausser d'un tel titre ; comment ne pas

s'enorgueillir de «a cité joyeuse»: gaulloier, s'apercevoir qu'on est Binchois, et considérer le voisinage comme une vas allé?

En fait, Binche domine spirituellement sur les alentours. Jusqu'à la révolution française, elle eut un chapitre composé d'un doyen et de douze chanoines, et formant une prévôté à laquelle se rattachaient cinquante-un villages.

Mais cette gloire-là n'est rien...

C'est Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et régente des Pays-Bas, qui, comme une fée drôlatique, acheva de donner à l'âme binchoise sa mentalité séculaire.

Elle habitait son château de Mariemont, à cinq kilomètres.

Binche, ville fortifiée par Baudouin IV, le Bâisseur — et l'une des plus joliettes de ces temps puisque, à part le quartier de la gare, elle est restée la même qu'au XVI^e siècle — participait à ses fêtes. Elle hébergeait la troupe et les personnages. Les comtes d'Egmont et de Hornes y jouèrent avec le prince d'Orange.

Et voilà comment le carillon, originaire d'Espagne, et plus tard les *gilles* (1) et leurs oranges, prirent droit de cité, l'un au-dessus de la ville épandant sa gaieté sereine par les abat-voix de la tour de Saint-Ursmer; et les autres dans l'âme même de la population, pour s'identifier en elle. Quand l'armée du roi Henri II de France brûla Mariemont, Marie habita la ville; si bien que ces menègues espagnols s'y localisèrent sans retour.

Depuis, elle n'a plus de troupes ni de régente; mais elle est aussi affable pour l'étranger, farceuse, enthousiaste et nargueuse; aimant la blague et s'exaltant au point de laisser croire que la Canebière se trouve sur son territoire extra muros.

Très musicienne, comme si les notes carillonnées attachaient,



Un «Gille».

(1) D'après M. MATTHIEU, l'origine des *Gilles* date de la fin du XVIII^e siècle. Voy. WALLONIA, VIII (1900), p. 93 à 107.

du haut de la tour, des accords dans ses berceaux, elle est une des gloires de la Wallonie. Binche a son «cras-monclan» comme Mons, mais moins indigent: le faubourg du Posty où se perpétuent à même avec les anciennes locutions dialectales, l'esprit rabelaisien du passé. Le reste, à part aussi Battignies rattaché à la ville depuis quelque vingt ans «*J' sus d'Binche et ni d'Binche* (lire *Binche*), mais du faubourg de *Batignies*» forme le quartier des citadins et des bourgeois.

A Binche, un citadin doit trouver le moyen de ne rien faire trois après-dîners de la semaine: le lundi, le jeudi, et pour donner un avant-goût du dimanche, le samedi pareillement. C'est de mode!

On se promène vers le château de Waudrez, on grimpe le mont de Justice sur la chaussée de Brunehaut pour y manger la caille-botte, et l'on trouve que la vie n'est pas sans charmes.

Les longs jours, des bandes poussent la flânerie jusqu'au bois de Mon Plaisir et, le soir, on soupe en ville avec des «doubles» (1).

Et voilà Binche! La ville la plus originale de Wallonie, et l'une des plus sympathiques. Qu'elle reste enthousiaste de ses musiciens, de ses talents et d'elle-même; puis après, qu'elle nargue à son aise.

L'enthousiasme réchauffant et couleur d'azur n'est plus si commun pour qu'on en rie.

J'en connais qui seraient heureux d'avoir reçu le baptême de son carillon, et d'avoir grandi dans sa folie!

Beaumont

Beaumont bâti sus roc

N' queurt ni si long qu'on n'i ratrote. (2)

Ce dicton synthétise l'âme de la petite ville qui, sur sa culminance, évoque ces bonheurs discrets goûtés dans le calme des amitiés certaines, en pleine nature, comme les paysans du Berri dont George Sand nous conta la vie.

Ici, les habitants fraternisent dans le rayon de leur négoce: tels boucher, ardoisier, boulanger, confiseur ou boutiquier s'achalandent

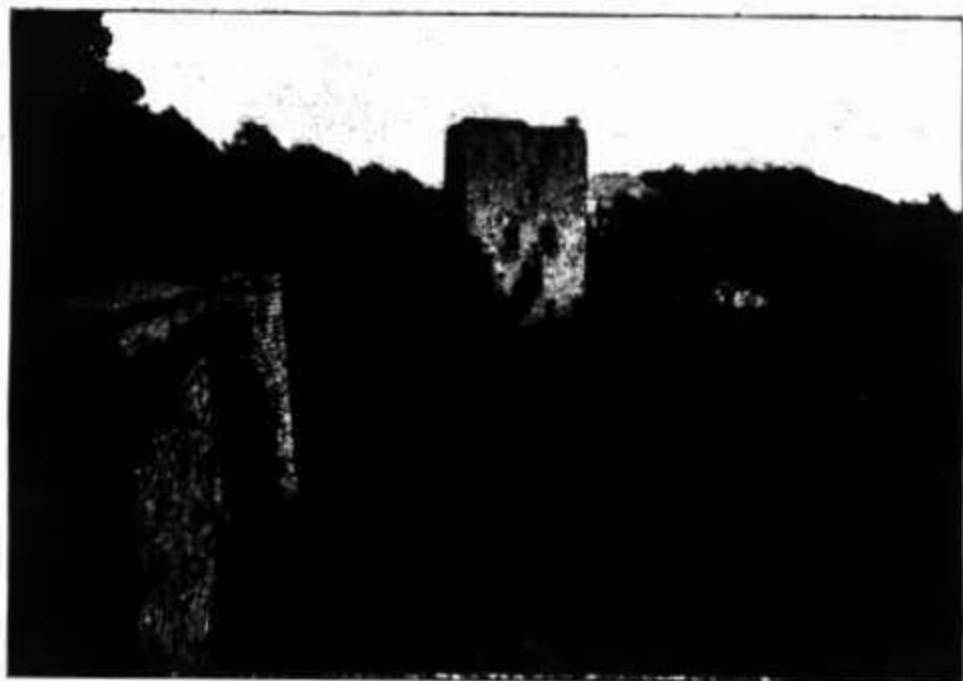
(1) Sorte de pâtisserie.

(2) On ne court pas si loin qu'on n'y revienne (*troier*, marcher vite; *ratroter*, revenir rapidement au lieu d'où l'on est parti).

dans leurs réciproques nécessités et appliquent, sans la connaître, la théorie par groupement du Fourierisme.

De là une réciprocité due d'ailleurs à l'éloignement des grandes villes commerçantes, une sérénité évoquant *l'augustinus* d'Horace.

Ainsi, dans ses remparts, Beaumont est heureuse. L'aisance y répand sa manne souriante : ses tissages, sa culture, ses macarons, son marché du jeudi, son grand marché annuel, autant de sources grossissant les rentes ; et comme le bureau de bienfaisance y est riche, la misère n'y accompagne jamais le malheur. De là une vie assez douillette, agrémentée de fêtes et de repos.



Beaumont.

Tour Salamandre.

La tarte y est exquise et les habitants l'adorent. Cinq ou six fours alimentent la petite ville. On y porte la pâte joliment dentelée au circuit de la platine, et on la retrouve croustillante, dorée, feuilletée à point, et appétissante à faire venir l'eau à la bouche des modernes Lucullus et autres Sardanapales.

A Beaumont, on fête tous les saints et saintes du calendrier. La sainte Cécile dure trois jours, car la petite ville a l'âme musicienne : elle possède une harmonie et une fanfare pour une population de deux mille quatre cents habitants. Le lundi après les Rois, « le lundi perdu », on s'y livre au plaisir de la « crosse ». On entre sans façon

dans la maison en face de laquelle la bille s'est arrêtée, et l'on y boit, et l'on y mange.

Les jeunes filles ne sont pas oubliées dans le partage des plaisirs : la veille de la Madeleine, leur patronne, toutes les cloches se mettent en branle, éparpillant sur la jeunesse des carillons d'amour. Le concert terminé, elles invitent à la danse les joyeux gars qu'elles préfèrent, et bien des couples, ce jour-là, se décident à faire « crier leurs bans ».

La cité des macarons répand ainsi ses dictames en mère généreuse. Chacun en a sa part : les femmes mariées fêtent la Sainte Marguerite et les veuves, sainte Anne. Les *histoques* wallonnes parfumées du bouquet de fleurettes traditionnel relèvent ces liesses de l'imprévu du cadeau et du charme intime de la réjouissance.

Si les Beaumontaises se réjouissent, vous pensez bien que les Beaumontois se réservent des heures douces. Ces moments, ils les trouvent dans les plaisirs du berceau.

Beaumont a conservé ses trois confréries du moyen-âge : les arbalétriers de St-Georges, les archers de St-Sébastien et les fusiliers de St-Laurent.

Ces heureux confrères ! Il faut les voir aux processions en redingote et en chapeau haut de forme, l'arbalète ou le fusil sur l'épaule ! Non pas qu'ils évoquent les communiens hautains et vaillants, mais ces armes médiévales, ces figures réjouies de braves gens pour qui la vie est bonne, éveillent des contrastes tels que les pessimistes de nos temps, s'ils les rencontraient sur leur route monotone, y trouveraient désormais un népenthés contre leur spleen.

La veille du St-Sacrement, les St-Georges se rendent à leur perche, là-bas, à *la Promenade*, hors de la ville. Là, on tire *l'oujeau*. Le plus adroit reçoit les insignes de la royauté : un oiseau d'argent suspendu à un collier de même métal. Il nomme son portedrapeau et son commandant ; puis, comme ce jour est précisément le samedi de la grande fête communale, il reconduit les confrères à sa demeure où l'on arrose son succès dans de tardives beuveries.

Le berceau pour un Beaumontois, c'est le centre de son bonheur, le paradis où s'écoulent ses heures oisives. Car vous comprenez que les concours royaux ne suffiraient pas à réjouir sa calme existence.

Les dimanches et les lundis après le dîner, il part avec son arc et son carquois. Là, *au berceau*, il trouvera un concierge prévenant, de la bière, des amis, un plaisir facile, sans regret, sans exaltation.

De l'exaltation ? Mais l'arbalétrier de Beaumont c'est l'antithèse du tireur de casquette tarasconnais !

WALLONIA

ARCHIVES WALLONNES

D'AUTREFOIS, DE NAGUÈRE & D'AUJOURD'HUI

RECUEIL MENSUEL FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX et G. WILLAME

ET DIRIGÉ PAR

OSCAR COLSON

XIV

1906

LIÈGE

BUREAUX : 10, RUE HENKART

LIÈGE

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE, M. THONE
Rue de la Commune, 11 (Près St-Denis). — Téléphone 1814

1906